

13 janvier 2014

Procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2014 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence du maire Monsieur le André Fafard.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

01-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

02-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2013 et de l'assemblée spéciale du 16 décembre 2013 soient adoptés.

SITUATION FINANCIÈRE au 31 décembre 2013

épargne courant	182 137.85
épargne à terme régulier	200 000.00
rachetable	172 098.60
TOTAL	554 236.45

Caisse recettes au 31 décembre 2013

TOTAL DES RECETTES	60 599.64
---------------------------	------------------

13 janvier 2014

03-14

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 77 611.16\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	58 290.84\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>19 320.32\$</u>
	77 611.16\$

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

04-14

DEMANDE DE M. CAMILLE BOUVIER POUR ALIÉNATION ET LOTISSEMENT

ATTENDU QUE Mme Marcelle Bouvier et M. Camille Bouvier veulent vendre le lot numéro 1 957 793 à la Ferme Docovoloit et conserver le lot 1 958 113 qui est contigüe ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal produit un rapport en tenant compte des critères prévus à l'article 62 de la LPTA en mentionnant que le projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'aliénation et lotissement du lot 1 957 793 de Mme Marcelle Bouvier et M. Camille Bouvier est appuyé par le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

05-14

ACHAT CONJOINT DES BACS ROULANTS POUR 2014

0.1 ATTENDU QUE la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

0.2 ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

0.3 ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

0.4 ATTENDU QUE la Régie a fixé **au 17 janvier 2014 la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

0.5 ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

0.6 ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

0.7 ATTENDU les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIÈRES RECYCLABLES)	BACS AÉRÉS BRUNS (MATIÈRES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)	
		360 LITRES	360 LITRES
10	10		10

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;
- Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés au 750 rue des Loisirs, Édifice municipal;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

13 janvier 2014

06-14

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2014.

07-14

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE JOURNAL LE PORTE-PAROLE POUR 2014

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de financer le journal le Porte parole de notre municipalité pour 6 parutions au coût de 2250\$ pour l'année 2014. Le même financement est demandé à la Caisse Desjardins et le coût est le même que l'an passé.

FRAIS DE RAMASSAGE DE REBUTS DANS LA VIRÉE DE STE-HÉLÈNE (rang St-Augustin)

Lecture de la résolution de la Municipalité de Ste-Hélène de Bagot du 3 décembre dernier demandant à notre municipalité de défrayer 50% des frais se rattachant au ramassage de rebuts dans la virée du rang St-Augustin.

Considérant que nous ramassons déjà les rebuts qui sont répandus le long du rang et dans le cours d'eau et que ce rang n'est pas habité dans notre municipalité ;

Considérant que nous avons déjà ramassé des rebuts à la limite de nos territoires et en avons assumé les frais ;

Le Conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton décide de ne pas répondre positivement à cette demande.

13 janvier 2014

DÉPÔT DE L'INVENTAIRE DES EFFETS, OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Annuellement, un inventaire est déposé par l'inspecteur municipal pour les biens divers, outils et équipements du garage municipal, du bureau municipal, du centre des loisirs, des parcs et terrains des loisirs et du chalet des loisirs.

08-14

RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PIQM POUR UN PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a un projet d'agrandissement de l'édifice municipal ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est rendu nécessaire afin que les équipements de voirie comme les deux camions pour l'entretien des chemins, les tracteurs à gazon, le tracteur pour le chargement de l'abrasif et la camionnette soient rangés à l'abri ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité de présenter une demande de subvention au Programme des infrastructures Québec municipal et de demander de soumission à des architectes afin de faire préparer les plans et devis ainsi que de préparer les formulaires nécessaires à ce projet.

Les firmes invitées à soumissionner sont Faucher-Gauthier de Drummondville, François Dussault de Victoriaville et Fusion expert conseil de Drummondville. Les prix seront demandés pour le 3 février prochain.

09-14

RÉSOLUTION POUR ACHAT D'ABRASIF

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Rénaud Larocque à effectuer l'achat de quantité d'abrasif nécessaire de DPS de St-Théodore d'Acton pour compléter l'hiver.

13 janvier 2014

10-14

DISCUSSION POUR L'ÉLABORATION D'UN ARTICLE DANS
LE PORTE PAROLE AFIN DE RECHERCHER DE
NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers de publier un article dans le journal local le Porte Parole afin d'inviter des nouveaux bénévoles à s'impliquer dans les organismes de notre municipalité.

Que ce soit pour toutes les activités suivantes : soccer, croquet, balle, pétanque, shuffleboard, bibliothèque et de tous nos organismes.

Le fait que de nouvelles personnes s'impliquent a comme effet positif de créer un sentiment d'appartenance à notre milieu et peut prévenir l'essoufflement de nos bénévoles actuels qui sont impliqués depuis déjà un certain temps.

RAPPORTS

aucun

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Communiqué par courriel du MMQ ayant pour titre « Bonnes nouvelles pour l'année 2014 ! Une nouvelle grille de tarification et de nombreuses modifications avantageuses à vos garanties » ;
- Courriel du Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ayant pour objet le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles ;
- Courriel du Directeur Général des Élections du Québec ayant pour objet l'élection municipale 2013 ;
- Courriel de la MRC d'Acton ayant pour objet l'invitation à une rencontre avec les représentants de la nouvelle firme pour l'évaluation foncière ;
- Lettre du MMQ ayant pour objet la part de la ristourne de 3 000 000 \$;
- Lettre du CN concernant la tragédie survenue à Lac-Mégantic ;
- Lettre de la MRC d'Acton concernant le 2^e versement pour le pacte rural pour l'aménagement de la bibliothèque ;
- Courriel de la ville d'Acton Vale ayant pour objet le tarif judiciaire 2014 ;
- Prévisions budgétaires 2014 ;
- Avis public concernant le taux de taxes 2014 ;
- Documents de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la session ordinaire du conseil d'administration de décembre 2013 ;

- Courriel de Projection GP Conseil ayant pour objet « Votre accompagnement en projet d'acquisition ;
- Avis public concernant le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC d'Acton pour l'année 2014 ;
- Formulaire d'IMB concernant le réabonnement gratuit ;
- Lettre de la Municipalité de Sainte-Hélène-de Bagot ayant pour objet le règlement modifiant le plan d'urbanisme et entrée en vigueur ;
- Information de l'ADMQ concernant la formation en ligne ayant pour titre « Un DG performant, une municipalité gagnante ! »
- Extrait de procès-verbal adopté le 20 novembre 2013 de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;
- Remerciement de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton ;
- Lettre du MAMROT ayant pour objet la présentation publique des renseignements inscrits au rôle d'évaluation foncière ;
- Communiqué de l'UMQ concernant la sécurité du transport ferroviaire ;
- Article de La Voix de l'Est concernant les bacs de récupération ;
- Courriel de FQM ayant pour objet la loi sur les mines ;
- Lettre de la Municipalité de St-Nazaire-d'Acton concernant la déclaration d'intérêts pécuniaires des conseillers.
- Avis public concernant les séances ordinaires du Conseil municipal de St-Nazaire-d'Acton pour 2014 ;
- Lettre du MAMROT concernant l'obligation de transmettre au Ministère une copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie ;
- Lettre du MAMROT concernant l'utilisation de l'application de saisie des candidatures suite aux élections de novembre 2013 ;
- Courriel du MTQ ayant pour objet les travaux de remplacement de glissières de sécurité à St-Théodore-d'Acton et St-Nazaire-d'Acton ;
- Avis public concernant le budget 2014 ;
- Avis aux employés utilisant un véhicule dans le cadre de leur fonction ;
- Avis d'infractions période du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 ;
- Bulletin spécial aux trésoriers et aux secrétaires-trésoriers municipaux ;
- Offre de services professionnels en droit municipal et droit du travail de Casa Marceau + Soucy Boudreau, avocats ;
- Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2013 tenue à la MRC d'Acton ;
- Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2013 tenue à la MRC d'Acton ;
- Lettre du Gouvernement du Québec concernant la performance de la paroisse de St-Nazaire-d'Acton en matière de gestion des matières résiduelles ;
- Communiqué du Gouvernement du Québec ayant comme titre « Célébrons ensemble notre drapeau, un drapeau pour tous ! »
- Extrait de procès-verbal du 18 décembre 2013 de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

- Lettre de Canadian Union of Postal Workers ayant pour objet l'avenir de Postes Canada ;
- Lettre de la MRC d'Acton ayant pour objet la transmission d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton ;
- Carte de remerciements de la famille Gagnon Létourneau suite au décès de monsieur Jocelyn Gagnon ;
- Cartes de souhaits des fêtes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question est réservée au public.

11-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 22 heures 07.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoin, gma
Directrice générale et
secrétaire trésorière